

Révision de la Loi sur la santé publique – pratiques de conversion

Lausanne, 31.10.2024 – **L'Église évangélique réformée du canton de Vaud salue la décision prise par le Grand Conseil vaudois de lutter contre les pratiques de conversion.**

Lors de la procédure de consultation lancée par le Conseil d'État en vue de l'adoption de cette révision législative, l'Église réformée vaudoise avait déjà exprimé cette position, conforme à sa volonté de lutter contre toute atteinte à l'intégrité de la personne.

A l'issue du débat final, l'EERV souligne notamment l'invitation à la prudence et à la réflexion ainsi que l'autodétermination pour toute personne s'interrogeant sur son identité de genre et envisageant un traitement.

Par ailleurs, l'EERV rappelle qu'elle travaille à être une Église inclusive, ouverte à toutes et tous, dans le respect de la diversité. Cela prend notamment la forme d'un mandat « Inclusivités et Conjugalités », d'un code d'éthique et de conduite, et d'un dispositif de prévention et de protection de la personnalité contre les abus.

Contacts médias

- Laurence Cretegny, conseillère synodale répondante Santé et Solidarité, laurence.cretegny@eerv.ch, 079 410 17 84
- Carole Delamuraz, responsable Office information et communication, carole.delamuraz@eerv.ch, 079 641 66 50